



Assemblée générale

Distr. générale
12 mai 2020
Français
Original : anglais

**Commission des Nations Unies
pour le droit commercial international**
Cinquante-troisième session
New York, 6-17 juillet 2020

Diffusion d'informations et activités connexes à l'appui des travaux de la CNUDCI et de l'utilisation de ses textes

Note du Secrétariat

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Sensibilisation et activités connexes	2
A. Site Web de la CNUDCI et présence sur les médias sociaux	2
B. Communiqués de presse	3
C. Bibliothèque de droit de la CNUDCI	3
D. Demandes générales d'information	3
E. Publications	4
F. Conférences d'information à Vienne	4
G. Réunions de présentation et fourniture d'informations sur la CNUDCI aux parties prenantes	4
III. Renforcement de la présence en ligne de la CNUDCI en vue de faciliter l'adoption et l'utilisation de ses textes	5
IV. Ressources et financement	8
A. Fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI	9
B. Fonds d'affectation spéciale pour l'octroi d'une aide au titre des frais de voyage aux pays en développement membres de la CNUDCI	9
V. Programme de stages	10



I. Introduction

1. La présente note contient des informations sur certaines activités menées par le Secrétariat à l'appui des travaux et des textes de la CNUDCI, et plus précisément sur les activités qu'il entreprend régulièrement en complément des manifestations et autres activités dont il est rendu compte dans la note sur la coopération et l'assistance techniques (A/CN.9/1032).
2. Outre cette introduction, la note comporte quatre autres parties. La deuxième partie traite des activités de sensibilisation et de promotion qui sont déployées en faveur de l'adoption et de l'utilisation des textes de la CNUDCI, à savoir : a) la présence en ligne de la CNUDCI ; b) les services de la Bibliothèque de droit et les publications de la CNUDCI ; c) les réponses aux demandes d'information ; d) les réunions de présentation pour les nouveaux États membres et la fourniture d'informations sur la CNUDCI à d'autres parties prenantes ; et e) les conférences d'information à Vienne.
3. La troisième partie porte sur les activités qui sont en cours pour adapter les méthodes de coopération et d'assistance techniques en période de contraintes financières et à la suite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et pour renforcer la présence en ligne de la CNUDCI. La quatrième partie décrit les besoins de financement qu'impliquent les activités visant à faciliter l'adoption et l'utilisation des textes de la CNUDCI. La cinquième partie rend compte du fonctionnement du programme de stages de la CNUDCI.

II. Sensibilisation et activités connexes

4. À sa cinquantième session, en 2017, la Commission a rappelé que la diffusion d'informations concernant le droit commercial international était l'une de ses fonctions, et qu'elle était considérée comme un aspect permanent de ses travaux¹. Le Secrétariat diffuse des informations relatives au mandat, activités et textes de la CNUDCI en utilisant les différents moyens énumérés ci-dessous.

A. Site Web de la CNUDCI² et présence sur les médias sociaux

5. Le Secrétariat reçoit régulièrement des questions et des demandes d'information concernant le site Web de la CNUDCI. Ces questions et demandes lui sont adressées dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, ce qui témoigne de l'importance du site Web comme source multilingue de droit commercial international. Une fois que le Bureau de l'informatique et des communications de l'Organisation aura mis des statistiques ou un outil de collecte de statistiques à disposition pour le site Web de la CNUDCI (uncitral.un.org), les statistiques relatives à l'utilisation de ce site (qui donne lieu aux questions et demandes évoquées plus haut) seront communiquées à la Commission.
6. Le compte LinkedIn de la CNUDCI réunit désormais 17 100 abonnés, soit 11 000 de plus par rapport à la période considérée dans le précédent rapport. La CNUDCI dispose également d'un compte Facebook, suivi par plus de 2 000 personnes. En 2019, elle a ouvert un compte sur Soundcloud afin de diffuser de courts podcasts. La Secrétaire de la CNUDCI a lancé un compte Twitter consacré à la signature de la Convention de Singapour sur la médiation en août 2019, afin de diffuser des informations sur les manifestations et travaux de la Commission s'y

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-douzième session, Supplément n° 17 (A/72/17)*, par. 435 et 436.

² uncitral.un.org/fr. Pour une description récente du site Web et de la modernisation dont il a fait l'objet en 2018, voir A/CN.9/980/Rev.1, par. 52 à 54.

rapportant. Ce compte Twitter est suivi par environ 300 abonnés et fait l'objet de nombreux retweets. Ces médias sont accessibles depuis le site de la CNUDCI.

B. Communiqués de presse³

7. Le Secrétariat a publié 21 communiqués de presse entre mai 2019 et mai 2020, que ce soit à l'occasion de formalités conventionnelles concernant les textes de la CNUDCI, lorsqu'il était informé de l'adoption d'une loi type de la CNUDCI ou d'un autre texte, ou pour communiquer d'autres informations revêtant une importance particulière et concernant directement la CNUDCI. La Commission souhaitera peut-être réitérer la demande qu'elle adresse régulièrement aux États de bien vouloir informer le Secrétariat lorsqu'ils adoptent une législation incorporant une loi type ou tout autre texte de la CNUDCI.

C. Bibliothèque de droit de la CNUDCI⁴

8. Entre mai 2019 et mai 2020, le personnel de la Bibliothèque a répondu à quelque 400 demandes de références émanant de plus de 40 pays. En plus d'accueillir des personnes participant aux réunions, des membres du personnel et des stagiaires, la Bibliothèque a reçu la visite de chercheurs provenant de plus d'une quinzaine de pays.

9. En raison de la situation budgétaire de l'Organisation des Nations Unies, la Bibliothèque n'offre plus accès à cinq revues et à trois bases de données qui faisaient auparavant partie de sa collection. Elle continue toutefois de tenir à jour le catalogue exploitable en ligne à usage général (OPAC) conjointement avec les autres bibliothèques des Nations Unies à Vienne.

10. La « Bibliographie des écrits récents ayant trait aux travaux de la CNUDCI » (A/CN.9/1019) est à la disposition de la Commission, et les mises à jour mensuelles à compter de la date de la bibliographie annuelle la plus récente, ainsi qu'une bibliographie consolidée, restent consultables sur le site Web de la CNUDCI. À la date de soumission de la présente note, la bibliographie consolidée contenait 10 860 entrées, reproduites en anglais et dans les versions originales.

11. En 2019, des numéros des revues ci-après ont été ajoutés à la collection de la Bibliothèque : *AIIB Yearbook of International Law* (Annuaire du droit international de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures) et *Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft* (Revue de droit comparé) (Deutscher Fachverlag GmbH); ont également été ajoutées des publications des organisations non gouvernementales internationales suivantes, invitées à la session annuelle de la Commission : Chambre de commerce internationale (ICC Digital Library) et INSOL International. Des dons d'ouvrages ont été reçus de l'American Bar Association, de l'Atlanta International Arbitration Society, de Beck, de Hart Publishing, d'Edward Elgar, d'Oxford University Press et de Thomson Reuters.

D. Demandes générales d'information

12. Le nombre annuel de demandes générales d'information adressées au Secrétariat s'est maintenu à environ 2 000 pour la période allant de mai 2019 à mai 2020 et, dans bon nombre de cas, il a été répondu à ces demandes en renvoyant au site Web de la CNUDCI.

³ La politique du Secrétariat en matière de communiqués de presse est décrite dans le document A/CN.9/980/Rev.1, par. 64 et 65.

⁴ On trouvera une description générale de la Bibliothèque et de ses fonctions dans le document A/CN.9/980/Rev.1, par. 55 à 60.

E. Publications⁵

13. Les publications suivantes sont parues, principalement sous forme électronique, entre mai 2019 et mai 2020 : Guide législatif de la CNUDCI sur les grands principes d'un registre des entreprises, Loi type de la CNUDCI sur la reconnaissance et l'exécution des jugements liés à l'insolvabilité et Guide pour son incorporation, Convention des Nations Unies sur les accords de règlement internationaux issus de la médiation (New York, 2018), Dispositions législatives types de la CNUDCI sur les partenariats public-privé (2020) et Guide législatif de la CNUDCI sur les partenariats public-privé (2020).

F. Conférences d'information à Vienne⁶

14. Entre mai 2019 et mai 2020, le Secrétariat a organisé neuf conférences d'information, auxquelles ont assisté au total 280 personnes venues d'Allemagne, d'Autriche, des États-Unis d'Amérique, de Norvège, de Slovaquie et de Slovénie.

G. Réunions de présentation et fourniture d'informations sur la CNUDCI aux parties prenantes

15. Les nouveaux États membres et d'autres parties prenantes ont demandé au Secrétariat de leur fournir des informations et un soutien afin qu'ils soient en mesure de mieux contribuer aux travaux de la CNUDCI et d'en tirer le meilleur parti possible. La Commission a également insisté sur l'importance d'une participation large et active à ses travaux législatifs, considérant que cette participation pouvait grandement contribuer à l'acceptation universelle des textes de la CNUDCI et, partant, à leur succès⁷.

16. Afin de faciliter une participation active et un engagement constructif dans les travaux législatifs de la CNUDCI, et pour expliquer ses propres activités de coopération et d'assistance techniques, le Secrétariat a donc commencé à organiser régulièrement des réunions de présentation et d'information à l'intention des États membres et des autres parties prenantes. Ces réunions mettent en lumière les questions de droit et de principe débattues au sein de la CNUDCI dans les domaines dont la Commission et ses groupes de travail sont saisis ; les avantages qu'il y a à garantir la participation de représentants spécialisés dans les domaines abordés ; les méthodes de travail de la CNUDCI, notamment sa démarche axée sur la recherche du consensus ; et les activités menées par le Secrétariat pour appuyer l'élaboration de textes législatifs à la CNUDCI et promouvoir l'adoption et l'utilisation de ces textes.

17. Les réunions ci-après ont été organisées entre mai 2019 et mai 2020 : des réunions de présentation en ligne avec la République dominicaine (26 juin 2019) ; des réunions tenues en présence de représentants des missions permanentes (notamment à l'intention des missions permanentes à Vienne, le 17 juin 2019, des ambassadeurs des pays africains à Vienne, le 4 septembre 2019, et des missions permanentes à New York, le 4 février 2020) ; et une mission effectuée par le Secrétariat au Pérou (12 et 13 février 2020).

18. En outre, des informations sur les travaux et les activités de la CNUDCI ont été fournies dans le cadre des activités de coopération et d'assistance techniques ainsi que des activités de sensibilisation à la réforme du règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) qui se sont déroulées à Conakry (25 et 26 septembre

⁵ On trouvera une description des publications du Secrétariat, notamment des textes et de l'*Annuaire* de la CNUDCI, dans le document [A/CN.9/980/Rev.1](#), par. 61 à 63.

⁶ On trouvera une description de ces conférences dans le document [A/CN.9/980/Rev.1](#), par. 67.

⁷ Voir, par exemple, *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-huitième session, Supplément n° 17 (A/68/17)*, par. 300 ; et *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-douzième session, Supplément n° 17 (A/72/17)*, par. 264.

2019) et lors de réunions tenues avec des représentants des missions permanentes à Vienne (par exemple avec le Honduras, le 18 septembre 2019).

III. Renforcement de la présence en ligne de la CNUDCI en vue de faciliter l'adoption et l'utilisation de ses textes

19. En 2017, compte tenu des circonstances du moment, la Commission avait demandé au Secrétariat de mettre en œuvre des pratiques innovantes pour diffuser des informations sur les textes de la CNUDCI et contribuer ainsi à ce que ceux-ci soient largement adoptés et utilisés⁸. La situation financière de l'Organisation en octobre 2019, qui a obligé le Secrétariat à hiérarchiser ses priorités en fonction des liquidités disponibles, à limiter tous les voyages officiels aux activités les plus essentielles et à reporter autant que possible réunions et conférences⁹, de même que les mesures prises dans le monde entier à partir de mars 2020 pour contenir la pandémie de COVID-19, l'ont en outre contraint à étudier les meilleurs moyens de poursuivre ses activités de sensibilisation avec des possibilités de voyage nulles ou fortement restreintes.

20. Les mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19 ont exigé le report, l'annulation ou la modification de nombreuses activités de sensibilisation depuis mars 2020¹⁰. Le Secrétariat a adapté en conséquence ses méthodes de coopération et d'assistance techniques, ainsi que lesdites activités. Il a non seulement remplacé la participation physique par une participation à distance pour les manifestations qui étaient déjà prévues au programme afin d'assurer autant que possible la présence de la CNUDCI, mais s'efforce également de renforcer la présence de cette dernière en ligne. L'objectif est de mettre en place sur différents médias un recueil d'informations en ligne qui puisse aider à mieux faire connaître la CNUDCI, ainsi que ses textes et la manière dont ils sont élaborés et adoptés, et encourager la participation active des États à ses travaux.

Apprentissage en ligne sur le site Web de la CNUDCI

21. Avec des organisations partenaires et grâce au soutien financier du Gouvernement chinois¹¹, le Secrétariat prépare actuellement un programme d'apprentissage en ligne destiné principalement aux représentants des missions permanentes, aux personnes susceptibles d'intégrer les délégations participant aux travaux de la CNUDCI et aux fonctionnaires nationaux qui travaillent sur des questions en rapport avec la CNUDCI et qui pourraient solliciter des activités d'assistance technique ou de renforcement des capacités. Cette formation pourrait aussi s'adresser aux personnes qui prennent part à ces activités, ainsi qu'aux contributeurs techniques, chercheurs et praticiens qui s'intéressent à la CNUDCI en général.

22. L'idée est d'appuyer les activités d'assistance technique du Secrétariat, telles que les formations présentiels, en facilitant la participation des personnes qui ne sont pas en mesure d'assister directement à ce type d'activités (par exemple aux ateliers, conférences, etc.). Le Secrétariat pourra ainsi toucher un public plus large qu'auparavant tout en offrant la possibilité d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des activités présentiels, par exemple lorsqu'il convient de demander aux participants de suivre d'abord un module de formation en ligne avant d'assister à une activité présentielle.

23. Le programme sera constitué de cours que chaque personne pourra suivre à son propre rythme, sans l'intervention d'un formateur. Il sera gratuit mais, à des fins

⁸ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-douzième session, Supplément n° 17 (A/72/17)*, par. 435 et 436.

⁹ Voir la lettre que le Secrétaire général a adressé aux États Membres le 4 octobre 2019.

¹⁰ De plus amples informations sont fournies dans le document A/CN.9/1032, par. 70 et 81.

¹¹ Soutien financier apporté dans le cadre d'un mémorandum d'accord conclu le 7 août 2019 avec le Ministère chinois du commerce.

statistiques, les participants devront s'inscrire pour suivre leurs progrès et obtenir un certificat en fin d'apprentissage.

24. Les premiers modules du programme porteront sur la CNUDCI et ses activités en général, et la façon dont les normes juridiques contribuent à faciliter le commerce international ; le rôle de la CNUDCI comme organe juridique important et en tant que principal organe juridique du système des Nations Unies dans le domaine du droit commercial international ; les méthodes de travail en vigueur pour les réunions de la CNUDCI ; et les moyens d'échanger avec le secrétariat de la CNUDCI. Les modules suivants seront regroupés selon les différents domaines thématiques de la CNUDCI, en commençant par l'arbitrage commercial international et la médiation commerciale internationale, qui suscitent un intérêt important parmi les participants potentiels.

25. Un système de gestion de l'apprentissage compatible avec les normes de l'Organisation sera utilisé pour administrer et dispenser le programme de formation mais, pour des raisons techniques, il ne sera pas directement hébergé sur le site Web de la CNUDCI.

26. Les premiers modules devraient être disponibles à l'automne 2020 en anglais et en chinois, et peu de temps après dans les autres versions linguistiques.

Autres outils de diffusion d'informations sur le Web

27. Le Secrétariat utilise également des méthodes interactives pour faciliter l'application efficace des principales dispositions des textes de la CNUDCI, et pour en promouvoir une interprétation uniforme, en concevant des séminaires en ligne et en publiant des podcasts pour expliquer les questions de mise en œuvre, les problèmes courants d'interprétation et les orientations pratiques de la CNUDCI à l'intention des fonctionnaires, des juges et des juristes. Le Secrétariat a notamment diffusé un podcast qui présentait le processus de négociation des textes de la CNUDCI dans leur contexte multilatéral, en prenant comme exemples le Règlement de la CNUDCI sur la transparence et la Convention de Maurice sur la transparence¹², en informant les auditeurs sur l'état actuel de ces instruments et en expliquant l'élaboration et le fonctionnement du Registre sur la transparence. De prochains podcasts seront consacrés à l'avenir du Registre sur la transparence, et aux aspects essentiels de la Convention de Maurice et de son application. Le premier podcast a été mis en ligne le 29 avril 2020 et comptait, au 6 mai 2020, plus de 500 auditeurs.

28. En outre, le Secrétariat fournira sur son site Web des informations supplémentaires au sujet des activités de coopération et d'assistance techniques. Pour ce faire, il tiendra compte des thèmes qui suscitent l'intérêt des personnes visitant le site Web de la CNUDCI, ainsi que des domaines fréquemment évoqués dans les demandes d'information qu'il reçoit, en particulier de nouveaux États membres. Les informations seront destinées aux représentants des États, aux associations de juristes et d'autres groupes professionnels, aux universitaires, aux organisations de la société civile et aux praticiens indépendants, ainsi qu'aux membres des délégations participant aux sessions de la Commission et de ses groupes de travail.

29. La nature des demandes adressées au secrétariat de la Commission indique également que de nombreux utilisateurs potentiels des textes de la CNUDCI connaissent mal le mandat de cette dernière, ses méthodes de travail (ne sachant pas, en particulier, s'ils peuvent participer aux sessions), ainsi que la portée et la nature de ses textes, et qu'ils ne savent pas comment accéder à des informations supplémentaires sur ces textes ou aux services de coopération et d'assistance techniques fournis par le Secrétariat.

30. La rubrique « Foire aux questions » et les réponses déjà disponibles sur le site de la CNUDCI fournissent une grande partie des informations demandées. La

¹² Règlement de la CNUDCI sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités et Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités (New York, 2014), respectivement.

visibilité de ces informations sera donc améliorée. Des informations supplémentaires sur les textes de la CNUDCI seront intégrées au site Web, sous la forme d'une brève présentation de chaque domaine de travail ou texte de la CNUDCI, mentionnant les obstacles juridiques et les besoins de réforme du droit auxquels les différents textes prétendent remédier dans le domaine concerné, les objectifs de développement durable correspondants, les principales approches suivies dans les textes eux-mêmes et d'autres informations contextuelles appropriées¹³.

31. Des informations supplémentaires seront également fournies sur les aspects pratiques des activités de coopération et d'assistance techniques du Secrétariat, y compris pour expliquer comment solliciter l'aide de ce dernier. Elles seront accompagnées de liens permettant d'accéder directement aux ressources disponibles ailleurs sur le site de la CNUDCI, notamment au Recueil de jurisprudence concernant les textes de la CNUDCI (CLOUT), aux précis de jurisprudence, et à la section consacrée à la Bibliothèque et aux ressources de recherche. Ces informations devraient être disponibles dans les six langues officielles à l'automne 2020.

Organisation de manifestations en ligne et participation à ces manifestations

32. Depuis l'introduction des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19, le Secrétariat a coorganisé ou coparrainé les visioconférences et webinaires ci-après, ou y a participé en tant qu'orateur :

a) Session d'information en ligne du Groupe de travail III pour la région Asie-Pacifique, coorganisée par le Ministère de la justice de la République de Corée et le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique, le 9 avril 2020 ;

b) Forum juridique international de Saint-Petersbourg 9 ½: Rule of Corona, du 10 au 12 avril 2020 ;

c) Webinaire sur l'arbitrage en Inde (« Arbitration in India: The Good, the Bad and the Ugly »), organisé par le Comité national indien de coordination avec la CNUDCI (UNCCI) et l'Université Manav Rachna, avec le soutien du Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique, le 2 mai 2020 ;

d) Webinaire sur la voix des femmes dans l'arbitrage en période de COVID-19 (« Voces de mujeres en tiempo de COVID-19 »), organisé par Women Way in Arbitration, le 7 mai 2020 ; et

e) Webinaire sur les documents électroniques et les incidences de la COVID-19 (« E-documents: Ramifications of COVID-19 »), organisé par la Chambre de commerce internationale, le 7 mai 2020.

33. La participation à des activités et séminaires en ligne vise à attirer l'attention de tous les utilisateurs potentiels des textes de la CNUDCI sur les informations évoquées au paragraphe 28 ci-dessus et à recueillir, afin d'en rendre compte à la Commission selon qu'il convient, des retours d'expérience concernant l'utilisation de ces textes dans les circonstances actuelles.

34. Pour ces manifestations, le Secrétariat a repris les méthodes et les outils utilisés dans le cadre des webinaires qu'il a organisés pour tenir des consultations sur les questions dont la Commission et ses groupes de travail étaient saisis (questions énumérées dans sa note sur le programme de travail de la Commission¹⁴), en tirant également parti de l'expérience acquise dans la coorganisation de réunions intersessions régionales consacrées à la réforme du RDIE (comme celle tenue à Conakry, évoquée au paragraphe 18 ci-dessus). Il s'appuiera sur cette expérience pour planifier et organiser des webinaires qui lui permettront de poursuivre selon les besoins, et aussi longtemps que nécessaire, ses activités de coopération et d'assistance techniques.

¹³ Ces présentations devraient être mises en ligne dans les six langues officielles à l'automne 2020.

¹⁴ A/CN.9/1016, par. 7.

Impact de la pandémie de COVID-19 sur les manifestations phares : « CISG@40 »

35. Les manifestations prévues pour célébrer le quarantième anniversaire de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG@40) ont été largement bouleversées par la pandémie de COVID-19. Plusieurs manifestations présentes ont été reportées à des dates ultérieures en 2020 ou en 2021, tandis que des manifestations supplémentaires en ligne sont actuellement en cours de programmation, dont certaines pour évoquer des questions liées à la COVID-19. L'initiative CISG@40 sera réaménagée en conséquence, avec une plus grande présence en ligne en 2020 et plus de manifestations que prévu initialement en 2021. Les activités et manifestations à venir sont annoncées sur la page Web consacrée à cette initiative (<https://uncitral.un.org/fr/cisg40>). Les États et les organisations qui souhaitent contribuer à l'initiative sont invités à le faire savoir au Secrétariat.

IV. Ressources et financement

36. Les activités visant à appuyer l'adoption et l'utilisation des textes de la CNUDCI nécessitent beaucoup de moyens. Or, la demande qu'elles suscitent excède les ressources financières et humaines allouées au budget ordinaire de l'Organisation, ce qui oblige le Secrétariat à trouver des fonds extrabudgétaires et à obtenir des ressources financières et humaines supplémentaires pour pouvoir mener ces activités¹⁵.

37. Les fonds collectés revêtent différentes formes : contributions en nature pour financer les voyages organisés à des fins de sensibilisation, d'assistance technique et de renforcement des capacités ; contributions aux fonds d'affectation spéciale de la CNUDCI ; et mise à disposition par les États d'administrateurs et administratrices auxiliaires qui viennent apporter un soutien au personnel du Secrétariat (tout en enrichissant leurs propres connaissances du droit commercial international).

38. Comme il est expliqué dans la note sur la coopération et l'assistance techniques¹⁶, le Secrétariat cherche à maximiser l'efficacité des activités menées dans ce domaine, notamment en veillant à ce que les voyages qui y sont associés se fassent au moindre coût et, autant que possible, selon des modalités de cofinancement et de partage des frais. Cependant, malgré ces efforts et l'activité déployée par le Secrétariat pour mobiliser des financements, les soldes des fonds d'affectation spéciale de la CNUDCI restent insuffisants pour satisfaire intégralement la demande d'activités d'appui.

39. La Commission voudra donc peut-être renouveler l'appel qu'elle lance régulièrement en faveur du versement de financements extrabudgétaires¹⁷, notamment de contributions pluriannuelles et à des fins spéciales qui permettraient une planification stratégique efficace et grâce auxquelles le Secrétariat seraient mieux à même de satisfaire la demande croissante d'assistance technique et de renforcement des capacités en matière d'utilisation des textes de la CNUDCI, en particulier la demande émanant des pays en développement et des pays en transition économique, et de continuer à renforcer sa présence en ligne comme décrit précédemment.

¹⁵ Pour un examen de ces besoins de financement, et des moyens mis en œuvre pour y répondre, voir le document A/CN.9/980/Rev.1, par. 74 à 87.

¹⁶ A/CN.9/1032, par. 73 et 74.

¹⁷ Voir, par exemple, *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, Supplément n° 17 (A/74/17)*, par. 260.

A. Fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI¹⁸

40. Le Fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI sert à financer la participation du personnel de la CNUDCI ou d'autres experts aux séminaires et autres manifestations qui portent sur les besoins de réforme du droit commercial ainsi que sur l'adoption et l'utilisation des textes pertinents de la CNUDCI. Son objectif est de soutenir les membres de la communauté juridique des pays en développement.

41. Pour 2019, le budget dont disposait le Fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI s'élevait à 313 513 dollars des États-Unis, et le montant total des dépenses pour cette même année était de 118 704 dollars.

42. Entre juillet 2019 et la date de la présente note, les fonds supplémentaires suivants ont été reçus :

- a) 200 000 dollars versés par le Gouvernement chinois au titre d'un mémorandum d'accord conclu avec l'Organisation des Nations Unies¹⁹ ;
- b) 11 148 dollars versés par le Gouvernement français ;
- c) 20 000 dollars versés par le Gouvernement indonésien ; et
- d) 19 549 dollars versés par le Gouvernement de la République de Corée²⁰.

B. Fonds d'affectation spéciale pour l'octroi d'une aide au titre des frais de voyage aux pays en développement membres de la CNUDCI²¹

43. Un autre fonds d'affectation spéciale, créé pour permettre d'octroyer une aide au titre des frais de voyage aux pays en développement membres de la CNUDCI, est ouvert aux contributions volontaires des États, des organisations intergouvernementales, des organisations d'intégration économique régionale, des institutions nationales et des organisations non gouvernementales, ainsi qu'aux personnes physiques et morales.

44. Entre juillet 2019 et la date de la présente note, les fonds supplémentaires suivants ont été reçus :

- a) 1 112 dollars versés par le Gouvernement autrichien ;
- b) 16 692 dollars versés par le Gouvernement français ;
- c) Soutien financier apporté par l'Union européenne et la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC) pour la participation de pays en développement au Groupe de travail III de la CNUDCI, et contributions en nature fournies aux mêmes fins par l'Agence allemande de coopération internationale, à la demande du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. Ces ressources ont permis la participation de représentants des pays suivants : Argentine, Bolivie (État plurinational de), Burkina Faso, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Gabon, Guinée, Iran (République islamique d'), Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Mali, Myanmar, Namibie, Nigéria, Paraguay, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal et Uruguay ;

¹⁸ Pour une description plus complète et un historique de ce fonds, voir le document [A/CN.9/980/Rev.1](#), par. 77 à 81.

¹⁹ De plus amples informations sur le partenariat conclu avec la Chine sont fournies au paragraphe 11 du document [A/CN.9/1032](#).

²⁰ Contribution versée pour appuyer la participation du Secrétariat au projet de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique relatif à la facilitation des affaires (Ease of Doing Business), (voir [A/CN.9/1032](#), par. 64).

²¹ Pour une description plus complète et un historique de ce fonds, voir le document [A/CN.9/980/Rev.1](#), par. 82 à 87.

d) Soutien financier et en nature apporté par l'Union européenne, la France et l'Agence allemande de coopération internationale pour la participation à la troisième Réunion régionale intersessions sur la réforme du RDIE organisée à Conakry (25 et 26 septembre 2019) et pour faire mieux connaître les travaux du Groupe de travail III²².

V. Programme de stages²³

45. Entre juin 2019 et juin 2020, 22 personnes ont effectué un stage au sein du secrétariat de la CNUDCI à Vienne. Le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique a accueilli sur la même période un total de 13 stagiaires. Comme suite aux mesures prises pour freiner la pandémie de COVID-19, les stages ont été reportés ou annulés à partir de mars 2020.

46. Sur le plan de la représentation géographique, le programme de stages continue de présenter les caractéristiques dont il avait été rendu compte précédemment, avec une sous-représentation des candidatures provenant des États d'Afrique et d'Amérique latine, ainsi que des candidates et candidats parlant couramment l'arabe. La Commission voudra peut-être réitérer les appels lancés par le passé pour que les États et les organisations dotées du statut d'observateur contribuent à faire connaître le programme de stages de la CNUDCI, et pour qu'ils envisagent d'accorder des bourses afin d'aider les personnes les plus qualifiées, en particulier celles provenant de régions sous-représentées, à effectuer un stage à la CNUDCI²⁴.

²² Ibid., par. 85.

²³ De plus amples informations sur ce programme sont fournies dans le document [A/CN.9/980/Rev.1](#), par. 88 à 93.

²⁴ Voir, par exemple, *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, Supplément n° 17 (A/74/17)*, par. 260.